

[André Brochu]

André Brochu

Volume 10, Number 3 (57), May–June 1968

Les écrivains et l'enseignement de la littérature

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60350ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brochu, A. (1968). [André Brochu]. *Liberté*, 10(3), 76–80.

andré brochu

Quelle part doit-on réserver à la littérature québécoise dans l'enseignement des lettres? La réponse à cette question est fort simple, à la condition que nous établissions une distinction entre part matérielle et part effective. L'une ne va pas nécessairement de pair avec l'autre.

La part matérielle consiste dans le nombre d'heures de cours et le travail demandé aux étudiants. La part effective consiste avant tout dans le *sens* donné à l'enseignement. On aura beau consacrer à nos auteurs le maximum de temps souhaitable, le but est manqué si cet enseignement ne s'intègre pas dans une politique générale cohérente de l'enseignement des lettres.

Plus personne, aujourd'hui, ne s'obstine à contester la nécessité de faire une place décente, dans les programmes, à la littérature québécoise. Cependant on a peut-être mal compris les conséquences de cette innovation. Ce qui doit être «québécois» ne se limite aucunement à l'enseignement particulier de notre littérature nationale. Ce qui doit être québécois, et positivement québécois, c'est l'orientation générale de l'enseignement de la littérature tout court.

Car il peut arriver, et il arrive effectivement, que l'enseignement de la littérature française ait un effet de contestation sur celui de la littérature québécoise; ou que les deux enseignements se développent sur des lignes parallèles, sans point de rencontre, et sans dépassement vers leur but commun qui est le développement d'une conscience littéraire ouverte et en prise directe sur l'humain.

La littérature, ce n'est pas la littérature française et ce n'est pas la littérature québécoise. Le monde, l'homme, ce ne sont pas la France et les Français, ni le Québec et les Québécois. On ne peut les définir par des contenus. Ils sont fonction d'une visée. Mais cette visée, elle, passe par des contenus. Le monde et la culture — ce «lieu de l'homme», selon l'ex-

pression de Fernand Dumont — s'offrent à nous par le biais de médiations. Ainsi se réalise une communication vivante entre l'universel et le particulier. Mon expérience, et l'expérience de la collectivité immédiate où je baigne et qui me prolonge, à la façon et d'une conscience et d'une nature, deviennent universalisables et, en retour, le monde devient pour moi un objet possible de préhension. La littérature, dont nous devons communiquer à nos étudiants l'impression tangible, concrète, ne se limite pas à la somme des littératures nationales, ou à l'une ou l'autre d'entre elles. Le tout excède les parties. Mais le tout, aussi bien, se réfléchit dans chacune des parties, comme un appel, un sens, ou comme cette « spirale du souffle » dont nous parle Rina Lasnier, sur laquelle est axée la « face fiancée de la haute mer ». Par la littérature québécoise, par la littérature française, je m'aboucherai aux sources vives de l'Être, qui est Parole — le but essentiel étant bien, de toute évidence, de parler l'Être et non, par exemple, de parler français.

Qu'est-ce, pour nous — Québécois qui aspirons à mesure rase d'humanité — qu'est-ce que la littérature? Pour une part essentielle, c'est la littérature française. Pour une part elle aussi indispensable, mais quantitativement moindre, c'est la littérature québécoise. Et, à mon avis, le seul moyen de réaliser la pleine valorisation de l'enseignement de la littérature française est de la situer dans ses justes rapports avec la littérature québécoise. La littérature québécoise est *notre* littérature. Si la littérature est enracinement de l'humain et de l'universel, c'est dans notre littérature qu'on fera d'abord l'expérience intime des racines. C'est en elle qu'on trouvera les modalités propres de notre relation au monde et de notre relation à la culture. La littérature, elle se manifeste aussi bien chez Gabrielle Roy que chez Stendhal — ici à l'état d'ébauche, de promesse, là à l'état d'accomplissement. Ici et là, à l'état de passion. Je n'ai pas d'objection, bien au contraire, à ce qu'on se porte vers ses manifestations les plus hautes, à la condition qu'on le fasse à *partir* de ses manifestations québécoises; car, même si elles présentent un degré d'accomplissement moins élevé, elles comportent l'avantage inappréciable, irremplaçable d'une confor-

mité immédiate avec notre être-au-monde. Or, la littérature, c'est cela. C'est une proximité et c'est un éloignement. C'est une distance. Pas de distance sans cette obligation d'être ici, tout près joue contre joue, en même temps que là-bas, mêlé aux horizons du monde.

La littérature québécoise est *notre* littérature. La littérature française ne l'est pas. Du moins — et l'amendement est de taille — elle ne l'est pas encore. Car notre tâche consiste bien dans l'appropriation de cette littérature incomparable, qui est évidemment pour nous et pour tous les peuples de la francophonie, la voie royale vers la littérature tout court. Et cette appropriation est impossible sans la possession préalable de nous-mêmes, à travers les paysages immédiats, charnels, existentiels de la littérature québécoise.

On voit donc en quoi la part matérielle faite à cette dernière est peu de chose en regard de l'autre, la véritable part du feu et de la foi.

En pratique, il vaut viser à une articulation très intime des enseignements des deux littératures. Articulation qui, dans mon esprit, n'est pas *fusion*. Ces deux séries (ou traditions) littéraires sont autonomes, possèdent leur rythme propre et leurs modalités de développement. Apprenons d'abord à les reconnaître, à clairement les définir; ensuite il sera possible de procéder à leur mise en perspective.

La littérature pour nous, c'est à un plan immédiat la littérature québécoise, et c'est la littérature française. Mais c'est aussi, en partie, la littérature américaine. Son influence est peut-être moins directe que celle de la littérature française sur notre conscience culturelle, mais elle n'en présente pas moins des parentés profondes avec la littérature québécoise, parentés dues à l'analogie de leurs conditions historiques, géographiques et sociales respectives. Et enfin, la littérature pour nous, c'est l'ensemble des grands classiques de la littérature occidentale, d'Homère à Dostoïevsky. Insondable paradoxe, les facultés de lettres réservent à des spécialistes la fréquentation de ces esprits universels!...

Voilà donc le paysage réel que nous offre la littérature, à nous Québécois. Un enseignement des lettres approprié à notre situation culturelle devra calquer sur lui ses lignes directrices.

Ceci dit, je tiens à signaler les dangers que présente l'enseignement de notre littérature. Trois attitudes, à mon avis, sont condamnables. La première consiste dans l'établissement de comparaisons, à un point de vue normatif, entre les littératures française et québécoise. La comparaison des deux littératures est importante, et même nécessaire, au plan de la description des thématiques (par thématique, j'entends non seulement les thèmes considérés en eux-mêmes, mais aussi la structure où ils s'intègrent). Mais la comparaison au point de vue normatif risque d'être néfaste et arbitraire, du moins si elle n'intervient pas en dernier lieu, dans le prolongement de la précédente. Comprendre, avant de juger. Et comprendre d'abord que la littérature, ce n'est pas qu'un passé. C'est aussi un présent et un avenir. Et comprendre que l'application de normes tirées de la littérature française ne saurait rendre justice à la littérature québécoise, dont la vocation, nord-américaine, diffère radicalement de celles des littératures européennes. Ces normes ne sont pas toujours conscientes, et seul un sérieux examen critique en permettra le dépistage. Ce à quoi nous devons travailler, je le répète, c'est à l'élaboration d'une conscience littéraire québécoise, forgée à partir de l'expérience culturelle qui est la nôtre. Une conscience littéraire est essentiellement une façon de comprendre et de juger, et elle ne peut être la même pour nous que pour les Français.

Deuxième écueil: le sociologisme. Il est de bon ton de croire que, avant Gabrielle Roy, notre littérature, à l'exception de Nelligan, ne présentait aucune espèce d'intérêt au plan littéraire. On en conclut que les œuvres du dix-neuvième siècle et du début du vingtième commandent une approche purement sociologique. C'est faux. Il est entendu que Crémazie et Philippe Aubert de Gaspé ne sont pas de purs génies; qu'ils ne sont pas même Robert Choquette — pour lequel, soit dit en passant, j'ai de l'estime —; mais leur œuvre comporte l'amorce d'une dimension littéraire réelle — ce en quoi elle se distingue

de l'œuvre des Gérin-Lajoie ou des Patrice Lacombe — dimension littéraire qu'il ne tient qu'à nous de redécouvrir et de mettre en valeur, à la lumière du savoir contemporain. On se plaint parfois que l'étude de notre passé littéraire soit fastidieuse: tout dépend, au moins en partie, du regard qu'on y jette. Il y a dans Crémazie ce qui rend possible Nelligan — ou Jacques Brault.

Troisième écueil, et le plus grave: le nationalisme, surtout si, se compliquant de propensions normatives, il aboutit à la surestimation de nos œuvres. Ce n'est pas parce que nous sommes Québécois que nous aurions l'obligation morale de nous intéresser à nos œuvres. C'est parce qu'elles sont pour nous le seul chemin possible vers la littérature. Les survivances de l'idéologie nationaliste d'autrefois imprègnent encore en partie le nationalisme présent, qui dans ses aspects fondamentaux est plutôt — je risque l'expression — un trans-nationalisme, prélude à un véritable mondialisme. Fort heureusement, l'engouement nationaliste, par essence romantique, semble aujourd'hui se résorber et céder la place à une conception plus réaliste de la révolution et à une vision plus juste de notre situation culturelle.

Voilà, brièvement esquissées, quelques réflexions touchant l'enseignement de la littérature québécoise. Je ne pouvais m'en tenir à la seule prise en considération de cette dernière, car il est trop important de repenser dans son ensemble l'enseignement des lettres au Québec. J'espère avoir apporté quelques éléments valables en ce sens, et peut-être un éclairage utile pour la compréhension du sujet du présent débat.

ANDRÉ BROCHU

roland arpin

Quelle part doit être réservée à l'enseignement de la littérature québécoise? Comme toutes les questions qui paraissent bien simples à résoudre et auxquelles l'on est tenté de répondre rapidement, sans nuances celle-ci cache des pièges assez variés.